

Réf: Dossier 298681

Avis de constitution

SOCIETE « AYANN DISTRIBUTION SARL »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET ABATTOIR, Lot 68, Ilot
N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYANN DISTRIBUTION SARL »

Objet : Commerce de gros ; Abattage de petit et grand ruminant ; Restauration ; pâtisserie ; glacier ; prestation de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET ABATTOIR, Lot 68, Ilot
N/A

Dirigeant(s) M SARE AYANN ZAKARIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02968 du 02/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17323/GTCA/RC/2024 du 02/04/2024

